



## Des mesures nécessaires pour l'édition en langues locales et nationales

### Problématiques et enjeux

- La promotion de l'écrit et de la lecture en général et celui dans les langues maternelles en particulier est une nécessité première ;
- L'édition en langues locales et nationales est marginalisée, sous-estimée et peu reconnue alors qu'elle joue un rôle essentiel dans l'éducation, le développement social durable, le patrimoine culturel et la construction d'un vivier littéraire ;
- Les manuels et autres matériels de lecture en langues nationales et locales ont un rôle déterminant dans le développement de l'éducation ;
- La formulation et de l'adoption de politiques nationales du livre assorties de politiques linguistiques sectorielles garantissent le développement d'une industrie locale du livre ;
- Les ressources allouées par les États et les partenaires au développement aux programmes d'alphabétisation et aux productions imprimées dans les langues nationales et locales sont en constante diminution ;
- Les conditions de travail des éditeurs privés sont généralement rendues difficiles du fait de la persistance d'un environnement politique et économique très peu favorable.

### Recommandations

#### À destination des professionnels du livre et collectifs professionnels

- **Organiser et/ou renforcer les organisations professionnelles nationales et régionales** pour qu'elles soient en mesure de mener des actions de pression et de lobbying auprès des États, des institutions internationales (UNESCO, Union Africaine, UEMOA, CERLALC, etc.).
- **Diversifier les productions de livres en langues nationales de qualité et à un prix adapté au pouvoir d'achat local** – au besoin par le biais de subventions, ou grâce à la mise en place de coéditions solidaires permettant de mutualiser les coûts de fabrication notamment.
- **Développer des projets de coédition et codiffusion en vue de mutualiser les ressources et les stratégies de diffusion**, notamment en ce qui concerne les langues de grande communication et transfrontalières.
- **Veiller au respect des termes de contrats qui portent sur les droits des auteurs d'œuvres en langues nationales** (copyright), qu'il s'agisse d'œuvres destinées à un grand public ou d'œuvres destinées à des fins « communautaires » (enseignement, campagnes d'alphabétisation etc.).
- **Renforcer la coopération et la collaboration avec les institutions universitaires d'enseignement et de recherche** dans la perspective d'actions intégrées : dictionnaires et lexiques, harmonisation des dialectes/variantes régionales, etc.



- **Repérer et utiliser les outils numériques existants** (autant pour la production et la conservation des ouvrages en langues locales que pour leur promotion) : par exemple, instituer et alimenter régulièrement une base de données numérique portant sur les ouvrages en langues nationales et locales afin que ces derniers puissent être consultables partout dans le monde par ISBN, langue, pays, titre, auteur, éditeur, etc.
- **Encourager l'adaptation des meilleurs titres produits en langues nationales** au cinéma, à la télévision et dans les programmes radiophoniques afin de leur faciliter la plus large audience possible.
- **Œuvrer à la mise en place d'une liste de « bestsellers » d'œuvres en langues nationales**, les titres en tête de liste devenant candidats à une plus grande promotion à travers des projets de coédition, de traduction, etc.
- **Initier de nouveaux canaux de distribution spécifiques** et plus aptes à favoriser la plus large diffusion des livres en langues nationales auprès du grand public : au niveau local *via* les organes de presse en langues locales, les librairies, les centres d'alphabétisation ; à l'étranger grâce à l'implication des diasporas locales.

### À destination des pouvoirs publics

- **Prendre en compte le multilinguisme comme élément positif** dans la construction et la consolidation des États : introduire et généraliser l'enseignement des langues nationales dans le système d'éducation formel, en ne se limitant pas seulement aux premières années de scolarité.
- **Confier à des maisons d'édition non étatiques la conception et la publication des manuels et autres matériels éducatifs en langues nationales et locales** et accorder la priorité aux éditeurs locaux dans les appels d'offre portant sur les livres scolaires et matériels de lecture en langues nationales, pour développer et consolider la chaîne du livre locale.
- **Assurer la présence effective dans les bibliothèques et autres centres de lecture des ouvrages en langues locales et nationales** : dédier des budgets d'acquisition pour l'achat des productions en langues locales, soutenir la mise en place d'opérations de promotion dans les centres d'alphabétisation, etc.
- **Reconnaître les auteurs en langues nationales et valoriser leur travail de création littéraire** au même titre que les autres auteurs, y compris à travers la création de prix et de concours pour les productions en langues nationales à l'échelle nationale, sous-régionale ou continentale.
- **Engager des actions concertées avec les éditeurs en vue de favoriser et soutenir la mise en place d'évènements promotionnels** (semaines du livre, foires et salons du livre) et, plus spécifiquement la mise en place d'un Salon de l'Écrit et du livre en langues nationales (SAELLA).



### À destination des partenaires au développement

- **Intensifier le soutien technique et financier** aux programmes visant la production et l'utilisation des productions littéraires en langues nationales et locales.
- **Sensibiliser et inciter les structures de dons de livre** à s'informer sur les productions en langues locales et à inclure les ouvrages en langues locales dans les processus de dons.

### Ressources (non exhaustives)

#### Organismes de référence

- **ACALAN** (Académie africaine des Langues) : [www.acalan.org/fr/accueil/accueil.php](http://www.acalan.org/fr/accueil/accueil.php)
- **ADEA** (Association for the Development of Education in Africa) : [www.adeanet.org](http://www.adeanet.org)
- **Afrilivres** : [www.afrilivres.net](http://www.afrilivres.net)
- **Afrolit Resources Centre & Repository**: [www.afrolit.com](http://www.afrolit.com)
- **APNET** : site provisoirement non disponible
- **IBBY** (International Board on Books for Young People) : [www.ibby.org](http://www.ibby.org)
- **IFLA** (International Federation of Library Associations and Institutions) : [www.ifla.org](http://www.ifla.org)
- **UNESCO** : [www.unesco.org](http://www.unesco.org)

#### Maisons d'édition publiant en langues locales et nationales

- **Bakame** (Rwanda / publications en kinyarwanda) : [www.bakame.ch](http://www.bakame.ch)
- **Donniya** (Mali / publications en bambara) : [www.editionsdonniya.com](http://www.editionsdonniya.com)
- **Edilis** (Côte d'Ivoire / publications en baoulé, bété, sénoufo, dioula, koulango, akyé, abidji, dan, wobé, mahou, lobiri) : [www.edilis.org](http://www.edilis.org)
- **Editions Papyrus Afrique** (Sénégal / publications en peul, wolof...)
- **Ganndal** (Guinée Conakry / publications en pular) : <http://editionsganndal.blogspot.fr/>
- **Geko Publishing** (Afrique du Sud / publications en zoulou, xhosa, afrikaans, tswana, sotho, tsonga, swati, ndebele...) : [www.gekopublishing.co.za](http://www.gekopublishing.co.za)
- **Graines de Pensées** (Togo / publications en mina, éwé...)
- **Jacana Media** (Afrique du Sud / publications en zoulou, xhosa, afrikaans, tswana, sotho, tsonga, swati, ndebele...) : [www.jacana.co.za](http://www.jacana.co.za)
- **Jeunes malgaches** (Madagascar / publications en malgache) : [www.prediff.mg](http://www.prediff.mg)
- **Ku Si Mon** (Guinée Bissau / publications en kriol) : [www.kusimon.com](http://www.kusimon.com)
- **Ruisseaux d'Afrique** (Bénin / publications en fon-gbe) : [www.ruisseauxdafrique.com](http://www.ruisseauxdafrique.com)
- **Sankofa & Gurli** (Burkina Faso / publications en peul, wolof...)

### Outils et projets à venir (horizon 2015-2016)

- Mise en place du Salon de l'Écrit et du Livre en Langues Africaines (SAELLA)
- Création d'un fonds de soutien aux projets en langues locales et nationales
- Soutien à des coéditions, des cessions de droits et des traductions en langues locales et nationales.

*Pour apporter des compléments et votre point de vue sur ces recommandations, contactez l'équipe de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants ([equipe@alliance-editeurs.org](mailto:equipe@alliance-editeurs.org)).*

Lire la [Déclaration internationale des éditrices et éditeurs indépendants 2014](#)